



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Niger

Question écrite n° 33914

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'accès au traitement contre le sida au Niger, Le problème de l'accès aux traitements est essentiel et souligné par l'ensemble des acteurs de la lutte anti-sida. Le sida constitue un drame sans précédent en Afrique parce qu'il touche les personnes en âge de travailler et d'avoir des enfants, ce qui engendre de surcroît une crise de développement social et économique majeure. Les protocoles de traitement devraient ainsi être adaptés aux conditions particulières des pays où tout, ou presque, manque. « Moins de comprimés à prendre chaque jour, moins de tests de laboratoire, des médicaments gratuits, dispensés dans les centres de santé périphériques et une implication de la communauté pourraient être les axes essentiels de cette adaptation indispensable aux conditions de vie des pays pauvres. » Il lui demande quelles mesures il est possible d'envisager afin de permettre à ce pays un meilleur accès aux soins et aux traitements afin de freiner l'épidémie qui l'affecte. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

Selon une enquête réalisée en 2002, concernant l'épidémie de VIH sida au Niger, le nombre total de personnes infectées est évalué à 45 000 avec un taux chez les adultes de 0,87 %, chiffres qui situent sur ce plan ce pays dans la moyenne de la zone OMS Afrique subsaharienne. La France, précurseur pour les stratégies de prise en charge des patients atteints par le sida, défend une politique de suivi global de ces patients, qui inclut la prévention mais aussi la prise en charge psycho-sociale et thérapeutique. Au-delà de son soutien direct à la politique nationale de lutte contre le sida du Niger, l'appui de la France est surtout orienté vers des financements d'associations locales qui travaillent pour la prise en charge de patients séropositifs. Le Niger a déposé une demande de financement, de 12 millions de dollars, auprès du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dont la France est le deuxième contributeur avec une quote-part de 150 millions d'euros en 2004. Il faut également souligner un don de la banque mondiale, d'un montant de 25 millions de dollars sur cinq ans, qui est entièrement consacré à la lutte contre le sida. Ces financements devraient permettre au Niger de conduire une politique de lutte contre le sida pour améliorer la prise en charge des patients. Le problème se situe plus du côté des ressources humaines formées pour pouvoir réaliser une prise en charge efficace des cas de sida. Un effort devra aussi être fait pour favoriser la coordination des acteurs avec les instances internationales (OMS et ONUSIDA). La France accentue son plaidoyer auprès des instances internationales de lutte contre le sida pour que des stratégies adaptées aux conditions d'exercice de la médecine au Niger puissent être mises en oeuvre afin de faciliter l'accès aux traitements au maximum de personnes atteintes, de former les personnels nécessaires et de favoriser avec l'ONUSIDA et l'OMS la coordination des partenaires intervenant dans la lutte contre cette épidémie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33914

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1175

Réponse publiée le : 4 mai 2004, page 3282